



Comité international
des Jeux de la
Francophonie



RÉGLEMENTATION SPÉCIFIQUE DU CONCOURS LITTÉRATURE/NOUVELLE

Table des matières

1.	Règles spécifiques du concours Littérature/Nouvelle	3
2.	Déroulement du concours Littérature/Nouvelle	3
3.	Organisation	4
4.	Obligations des auteurs.....	4
5.	Conditions matérielles et techniques	4
6.	Obligations, critères et grille d'évaluation du Jury international.....	5
7.	Ateliers-Animations	5

Ce document a pour objectif d'informer les États et gouvernements et les auteurs sur la réglementation spécifique du concours Littérature/Nouvelle. Pour toute autre information concernant le concours dans son ensemble, il faut consulter la réglementation générale des concours culturels.

La discipline Littérature/Nouvelle fait partie officiellement des concours culturels des X^{es} Jeux de la Francophonie.

Remarque : L'utilisation du masculin dans le présent document a pour seul but d'alléger le texte et s'applique sans discrimination de genre.

1. Règles spécifiques du concours Littérature/Nouvelle

Le concours Littérature/nouvelle rassemble 30 artistes sélectionnés (hommes ou femmes) maximum.
1 artiste participant par Etat ou gouvernement.

L'auteur doit proposer une nouvelle littéraire, de fiction, inédite, en langue française, dont la qualité de l'écrit sera jugée sur la justesse grammaticale, la clarté de la syntaxe, le style, la créativité, l'histoire. La nouvelle doit illustrer les valeurs véhiculées par l'esprit des Jeux de la Francophonie : l'amitié, la solidarité, le respect, la paix, la tolérance, le partage.

La nouvelle doit être dactylographiée sur 7 à 8 pages au plus, format 21 x 29,7 cm (A4) – interligne 2 – marges droite et gauche de 2 cm. Elle comprendra 15 000 signes au maximum, formats pdf, doc, docx, poids 2 Mo maximum.

Elle doit être précédée d'une page sur laquelle figure :

- le titre de la nouvelle en attestant qu'elle est inédite ;
- les nom et prénom, le pseudonyme, le cas échéant, de l'auteur, ses dates et lieu de naissance, sa nationalité, son adresse postale, adresse courriel et téléphone avec indicatif ;

La nouvelle doit être accompagnée d'une notice biographique permettant d'apprécier le parcours de l'auteur et la nature de son œuvre afin de découvrir sa personnalité et sa cohérence.

Les œuvres littéraires sélectionnées par le Jury international pour les Jeux doivent parvenir par voie électronique au plus tard le 1er février 2027 à l'adresse suivante : cijf@francophonie.org

Toute dérogation aux conditions générales de participation, aux conditions d'éligibilité ou aux contraintes stipulées au règlement spécifique du concours Littérature/Nouvelle, ainsi que le non-respect des délais de livraison de l'œuvre peut entraîner la disqualification de l'auteur.

2. Déroulement du concours Littérature/Nouvelle

Une réunion technique se tiendra avant le début du concours (date précisée dans le manuel technique), sous la responsabilité du Président du jury du concours Littérature/Nouvelle en présence :

- du responsable de la commission culture du Comité national des Jeux de la Francophonie (CNJF) ;
- des membres du jury ;
- des auteurs accompagnés de 2 personnes maximum de leur délégation.

Durée du concours : 4 jours.

Le concours final se déroule en deux phases :

- La phase éliminatoire
À l'issue d'un atelier d'écriture, les auteurs devront rédiger un court texte inspiré de la ville d'Erevan. Cette épreuve sera évaluée par le jury et comptera pour 1/3 de la note finale (la nouvelle envoyée en amont pour la sélection aux Jeux de la Francophonie comptant pour 2/3). Quinze auteurs sur les trente sélectionnés pour les Jeux de la Francophonie 2027 seront éliminés.
Un atelier de lecture à voix haute sera mis en place pour tous les candidats.
- La phase finale
Les quinze finalistes auront à lire la nouvelle pour laquelle ils ont été sélectionnés aux Jeux de la Francophonie devant le jury et le public. Ce dernier aura la possibilité de voter pour leurs trois (3) textes favoris, leurs voix pouvant être prises en compte pour le choix des trois lauréats.

3. Organisation

Le CNJF organise et assure la tenue opérationnelle du concours Littérature/Nouvelle : mise à disposition des lieux et du personnel nécessaire, communication et respect des plannings, liaison entre les organisateurs, les participants, le jury, l'animateur pour les ateliers écriture et lecture. Un référent pour le concours Littérature/Nouvelle sera disponible pendant toute la durée du concours et à même de répondre à toute question ou sollicitation.

Un Manuel technique Littérature/Nouvelle est publié deux (2) mois avant les Jeux par le Responsable du concours (cf. réglementation générale).

Le concours Littérature/Nouvelle est sous la responsabilité technique d'un Président du jury désigné par le Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF), en concertation avec la Direction de la langue française dans la diversité des cultures (DLC) de l'OIF.

4. Obligations des auteurs

Les auteurs sont tenus de prendre connaissance de la réglementation en vigueur et de s'y conformer dès le dépôt de sa candidature.

Ils veillent à adopter en toutes circonstances un comportement courtois et respectueux envers eux-mêmes et envers les autres.

Tous les auteurs sélectionnés doivent présenter et défendre leur texte devant le jury et s'engagent à être présents du début à la fin du concours Littérature/Nouvelle. Ils sont tenus de participer aux programmes d'animation et aux ateliers prévus dans leur spécificité par le CNJF.

En dehors de leur temps consacré au concours : écriture de la nouvelle dans le cadre de la phase éliminatoire, lecture devant le jury et le public, les auteurs doivent se rendre disponibles, à titre gracieux, pour toute activité en lien avec les Jeux (participation à des rencontres, des ateliers, des interviews...).

Les participants peuvent quitter le pays hôte après la finale, sans obligation de rester jusqu'à la fin des Jeux. Les participants qui choisiront de rester prendront part au défilé lors de la cérémonie de clôture.

Les auteurs doivent se conformer au planning qui leur aura été remis. Une absence entraîne la disqualification.

5. Conditions matérielles et techniques

Un cahier des charges détaillant les exigences matérielles et techniques du concours Littérature/Nouvelle est remis au pays hôte, qui doit s'y conformer afin d'assurer aux concurrents les meilleures conditions possibles.

Le CIJF et le CNJF se réservent le droit de la programmation du concours. Celui-ci est public. Les textes en compétition feront l'objet d'une mise en valeur professionnelle dans un espace public, pendant la durée des Jeux.

Le CNJF a la responsabilité des moyens de mise en valeur, tels que le montage graphique dans le respect absolu des textes originaux, la scénographie de l'exposition des extraits de textes, la traduction en arménien des extraits de textes, les supports de communication et leur mise en espace, a la responsabilité de l'organisation des ateliers d'écriture et de lecture (la salle, l'animateur), le lieu

où les auteurs liront leurs textes face au public et au jury, la cérémonie de remise des médailles.

6. Obligations, critères et grille d'évaluation du Jury international

Le jury international prendra connaissance des nouvelles sélectionnées pour les Jeux de la Francophonie 2027 en amont des Jeux.

Le jury international s'engage à assister à toutes les réunions et discussions et à être présent durant toute la durée du concours Littérature/Nouvelle. Les membres du jury doivent connaître et faire respecter la réglementation du concours Littérature/Nouvelle.

Lors de la finale, le jury disposera de dix (10) minutes pour délibérer avant d'annoncer le résultat.

Le jury établit un compte rendu détaillé du déroulement de chaque délibération et du classement final. Il remettra au délégué du CIJF le résultat de sa délibération et l'attribution des médailles d'or, d'argent et de bronze, ainsi que des mentions spéciales.

Les critères d'évaluation du jury du concours Littérature/Nouvelle se présentent comme suit :

GRILLE D'EVALUATION

DISCIPLINE : LITTERATURE/NOUVELLE

TITRE DE LA NOUVELLE :

NOM DE L'ARTISTE :

ETAT OU GOUVERNEMENT :

CRITERES	TRES ABOUTIE (20/25 pts)	ABOUTIE (15/20 pts)	MOYENNEMENT ABOUTIE (10/15 pts)	PEU ABOUTIE (0-10 pts)
Interprétation	0	0	0	0
Composition musicale	0	0	0	0
Présence scénique	0	0	0	0
Textes	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0
Total des points : 0/100				

7. Ateliers-Animations

Les ateliers écriture et lecture seront le lieu de moments d'échanges entre les auteurs, un animateur, le jury.

Le CNJF peut profiter de la venue d'auteurs du monde entier pour organiser des rencontres avec des personnalités littéraires arméniennes, des ateliers... à destination du public d'Erevan et/ou dans le cadre d'institutions culturelles présentes à Erevan.

**COMITÉ INTERNATIONAL DES JEUX DE LA FRANCOPHONIE (CIJF)
ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF)**

19-21, avenue Bosquet - 75007 Paris (France)
Téléphone : +33 (0)1 44 37 33 56 cijf@francophonie.org
www.jeux.francophonie.org

